

Beyrouth, le 02 mars 2020

Note concernant les mesures de précaution  
mises en place pour prévenir la propagation du virus COVID-19

Cher.e.s collègues,  
Chers parents,  
Cher.e.s élèves,

Comme vous en avez été informés depuis le 24/02/2020, nous avons mis en place plusieurs mesures pour répondre aux attentes des autorités de tutelle et de l'ensemble de la communauté scolaire de notre établissement afin de nous prémunir au mieux contre une éventuelle propagation du Coronavirus « COVID-19 ».

Depuis le 28/02/2020, le CPF est fermé aux élèves et le restera jusqu'au 09/03/2020, sauf avis modificatif du Ministère de l'éducation et de l'Enseignement Supérieur Libanais lequel a demandé à tous les établissements scolaires du Liban d'observer strictement cette consigne.

Ladite consigne a été relayée par l'Ambassade de France à destination de tous les établissements scolaires du réseau AEFÉ au Liban.

En tant que Chef d'établissement, je ne peux que souscrire à ce dispositif qui apporte une réponse immédiate aux préoccupations sanitaires mondiales que la propagation de ce virus soulève de manière unilatérale. Le Collège protestant français entend, par ailleurs, renforcer à son échelle toutes les mesures nécessaires pour préparer au mieux le retour de ses élèves selon les méthodes prophylactiques suivantes :

- Poursuivre le nettoyage et la désinfection des locaux et des transports selon les normes recommandées avant et pendant le retour des élèves et des personnels
- Mettre en place une cellule d'alerte pour détecter d'éventuels élèves fiévreux et les placer en confinement temporaire jusqu'à la remise aux parents dans les plus brefs délais
- Poursuivre les informations sanitaires à destination de la communauté scolaire
- Agir en toute transparence afin de tenir informé l'ensemble de la communauté scolaire de l'évolution de la situation au CPF

Des informations émanant de notre service de santé vous seront également communiquées rapidement afin de vous détailler les mesures mises en place.

Par ailleurs, je connais également votre inquiétude à tous concernant la pérennisation des dispositifs d'enseignement à l'attention de nos élèves. Pour cette raison, le plan de communication à distance des cours et travaux scolaires a été réactivé. Pour mémoire, il consiste en :

- Alimenter les dispositifs de dématérialisation des cours et des exercices via les plateformes numériques de l'établissement (Pronote, Claroline, Google Drive et classroom, notamment)
- Permettre aux parents (et à eux seuls) de venir récupérer les affaires de classe dans les casiers des élèves durant les heures habituelles d'ouverture de l'établissement
- Permettre la remise des travaux demandés aux élèves via les plateformes numériques.

Pour l'heure, nous nous en tiendrons à ces dispositifs afin de palier au mieux les perturbations que la fermeture de notre établissement entraîne. Croyez bien, chers tous, que nous mettrons en place tous les moyens dont nous disposons pour continuer d'assurer la continuité des enseignements afin que nos élèves pâtissent le moins possible de la situation présente. Tous ensemble, cette année scolaire, nous avons déjà affronté et surmonté d'autres turbulences ; nous en traversons de nouvelles et les surmonterons pareillement. Le bien-être, l'épanouissement et la réussite de l'ensemble de la communauté sont à ce prix et nous nous devons d'y faire face, une fois encore, avec sang-froid, raison et professionnalisme. Je sais, en l'occasion, pouvoir compter sur vous tous pour y parvenir.

Le proviseur,

O. Gautier